

PEINTURES VALBERIT



VALO SOL PU

DESCRIPTION

| | |
|---------------------------------|--|
| DEFINITION : | Peinture de sol polyuréthane monocomposant en milieu aqueux |
| DOMAINES D'APPLICATION : | Intérieur - Extérieur |
| SUPPORT : | Protection et décoration des sols en milieu domestique - Sols ciment |
| SPÉCIFICITÉS : | Très bonne résistance à l'usure et aux agents de nettoyage, aux huiles, graisses et hydrocarbures - Dureté optimale au bout de 72 heures |

CARACTERISTIQUES

| | |
|--|---|
| FAMILLE : | AFNOR NF T 36 - 005 Famille 1 Classe 7b ₂ . Non soumis à étiquetage |
| C.O.V. : | 140 gr / litre |
| LIANT : | Dispersion aqueuse à base de polyuréthane |
| SOLVANT : | Eau |
| DENSITÉ : | 1,21 ± 0,05 |
| DILUTION : | Prêt à l'emploi |
| SÉCHAGE À 20° et 65% D'HUMIDITÉ : | Hors-poussières : 30 minutes à 1 heure - Sec : 2 heures - Recouvrable : 12 heures minimum |
| ASPECT : | Satiné tendu |
| BRILLANCE : | 2,2% sous 60° |
| RENDEMENT : | 8 à 10 m ² / litre |

MISE EN ŒUVRE

| | |
|-----------------------------------|--|
| FONDS : | Les fonds et leur préparation doivent être conformes aux D.T.U et normes en vigueur, de façon générale |
| PRÉPARATION DES SUPPORTS : | Sur sols ciment propres, secs, exempts de toute trace d'huile et de graisse - Béton et mortiers de ciment : Sains, durs, d'une cohésion supérieur à 1 MPA (100N/cm ²), propres et secs, ne présentant pas de traces de graisse, d'huile, cire, laitance, de produit de ragréage (sauf ragréage époxydique) et de projection de plâtre ou de ciment - L'humidité du support sera inférieure à 4% en poids, mesurée en surface et dans la masse - Sur béton neuf, respecter un séchage de 28 jours par tranche de 5 Cm d'épaisseur - S'assurer que la dalle sera isolée du sol contre les remontées d'humidité au moyen d'une feuille de polyéthylène ou similaire - Test de la goutte d'eau : L'eau pénètre et le support change de couleur signifiant que la porosité est suffisante - L'eau perle et la goutte reste en surface signifie que la porosité est insuffisante - Selon les cas, on procédera à un ponçage, un sablage, un rabotage, ou, (traitement idéal), un grenailage, afin d'obtenir une rugosité de surface suffisante à une bonne adhérence du système - Procéder à un bon dépoussiérage de la surface - Dans le cas de sol suffisamment rugueux en l'état on procédera à un simple dégraissage et nettoyage de la surface - Éliminer totalement par traitement mécanique toutes traces de laitance sur sols en béton ou ciment neuf - Support déjà peint : Quelle que soit la nature de l'ancien revêtement, procéder à un contrôle de l'adhérence par test de quadrillage - Vérifier l'adhérence sur l'ancienne peinture (ne convient pas pour les anciens revêtements époxydiques ou polyuréthane deux composants) |
| MISE EN ŒUVRE DU SYSTÈME : | Application en deux couches sur supports préalablement dégraissés et préparés (ponçage...) |
| CONDITIONS D'APPLICATION : | Conditions climatiques d'application : conformément à la norme NF P 7 4 - 2 0 1 - 1 |
| TRAVAUX EXTÉRIEURS : | En travaux extérieurs, la température ne devra pas être inférieure à + 5°C et l'hygrométrie ne devra pas être supérieure à 80% d'humidité relative |
| TRAVAUX INTÉRIEURS : | En travaux intérieurs, la température ne devra pas être inférieure à + 8°C et l'hygrométrie ne devra pas être supérieure à 65% d'humidité relative |
| CONSERVATION : | Sous abri, 1 an dans l'emballage d'origine, non ouvert et à température comprise entre 5° et 35° |
| CONDITIONNEMENT : | 3 litres et 15 litres |
| MATÉRIEL D'APPLICATION : | Brosse, rouleau, pistolet |
| ENTRETIEN : | Lessivable |
| NETTOYAGE DU MATÉRIEL : | Eau, ne pas laisser sécher |